

PROJET PÉDAGOGIQUE

SÉJOUR SKI

DU 03 AU 08 MARS 2024

BELLEVAUX - HAUTE SAVOIE



ANIM ADOS SIZUN

ANIMATION JEUNESSE DE GUICLAN

Table des matières

I. Organisateur du séjour	3
II. Les structures jeunessees	3
III. Le lieu d'accueil du séjour	3
IV. Les dates et horaires	3
V. Transport	3
VI. Le public accueilli	3
VII. L'équipe d'animation	3
VIII. Les intentions éducatives de l'organisateur	4
IX. Les objectifs pédagogiques et opérationnels du séjour	4
X. Planning et programme d'activités	5
XI. Quelques règles essentielles pour le bon déroulement du séjour :	6
XII. Évaluation du séjour	6

I. Organisateur du séjour

MAIRIE DE GUICLAN

Place de l'Eglise 29410 Guiclan

02 98 79 62 05

Maire : Robert Bodiguel

Elue enfance-jeunesse : Gwenn Quillévé

DGS : Frédérique Quéau

II. Les structures jeunes

ANIMATION JEUNESSE DE GUICLAN

Responsable : Marie Ollivier

ANIM ADOS SIZUN

Responsable : Adrien Mevel

III. Le lieu d'accueil du séjour

CHALET SANS SOUCI

situé en Haute Savoie

414 route de la cour 74470, Bellevaux

06 95 69 68 87

MEDECIN SUR PLACE

Cabinet médical des Dr David et Bourin

570 Route de Saint Jeoire 74470 Bellevaux

04 50 73 71 83

IV. Les dates et horaires

DEPART

Dimanche 3 mars à 3h de Sizun, à 4h de Guiclan.

Pique-nique et goûter fournis par les familles.

Arrivée prévue à Bellevaux vers 18h30

RETOUR

Départ à 8h30 de Bellevaux

Arrivées : Samedi 09 mars à 00h à Guiclan, 01h à Sizun.

Pique-nique du déjeuner fourni par le chalet. Pique-nique du soir fourni par l'équipe d'animation.

V. Transport

Le transport se fera en car avec la société Bus et Cars de l'Elorn.

VI. Le public accueilli

Ce séjour réunit 75 enfants et jeunes de 8 à 15 ans.

VII. L'équipe d'animation

DIRECTION :

- Marie Ollivier
- Adrien Mevel

ANIMATION :

- Gwendal Becam
- Charlène Duchene
- Laëticia Goasduff
- Pauline Kergonan
- Nolwenn Jacq
- Romain Plantec

MISSIONS DE L'EQUIPE D'ANIMATION

- Instauration pour le groupe d'un climat de sécurité physique, affective et morale maximale afin de lui permettre d'évoluer en toute quiétude
- S'engager à suivre le projet élaboré
- Faire respecter les mêmes règles de vie pour tous les participants du séjour pour une cohérence pédagogique (Aucun manquement aux règles de sécurité et à la loi ne sera toléré, ainsi que la consommation d'alcool ou autres substances illicites)
- Permettre aux enfants et jeunes de se créer de beaux souvenirs

VIII. Les intentions éducatives de l'organisateur

- 1- Permettre aux jeunes de 8 ans et plus l'accès à des activités sportives, culturelles et artistiques pendant les vacances scolaires.
- 2- Accueillir les jeunes de 8-11 ans et les 12 ans et + au sein de la même structure en adaptant les activités selon les âges.
- 3- Développer l'autonomie des jeunes et favoriser le sens des responsabilités.
- 4- Développer les notions de respect de soi-même, des autres, prévenir les jeunes des conduites à risque, favoriser les rencontres et apprendre à accepter les différences de l'autre.
- 5- Offrir aux jeunes un espace de rencontre et favoriser l'apprentissage du vivre ensemble, les amener à s'ouvrir aux autres.

IX. Les objectifs pédagogiques et opérationnels du séjour

DEVELOPPER L'AUTONOMIE CHEZ LES JEUNES

- Être responsable de ses affaires.
- Être capable de s'impliquer dans les tâches de la vie quotidienne.
- Être capable de se responsabiliser sans le soutien continu d'un adulte : rester discipliné dans les locaux du séjour même sans la présence continue d'un animateur ; rester discipliné avec son groupe en sortie quand des temps libres sont accordés...
- Être capable d'affirmer ses choix et de s'y tenir: en choisissant, par exemple, de participer ou non à une activité.

PERMETTRE LE « VIVRE ENSEMBLE » EN DEVELOPANT LES NOTIONS DE RESPECT DE L'AUTRE ET DE SOI

- Favoriser l'acceptation des différences en permettant une égalité d'accès au séjour à tous les enfants et jeunes sans distinction de race, d'identité de genre, d'orientation sexuelle, de religion, qu'ils soient porteurs ou non d'un handicap...
- Favoriser le respect entre les jeunes, entre les adultes et les jeunes, et entre les adultes eux même : en respectant la place des uns et des autres au sein du séjour et en respectant le travail de l'équipe d'animation en direction des jeunes.

FAVORISER UNE OUVERTURE SUR LE MONDE EN PERMETTANT QUE LE SEJOUR SOIT UN LIEU D'APPRENTISSAGES ET DE DECOUVERTES

- En proposant des activités nouvelles : pratique du ski, pratique de la raquette...
- En découvrant le milieu montagnard.
- En organisant un séjour réunissant deux structures favorisant ainsi la rencontre entre jeunes d'un même territoire
- En permettant aux jeunes de se questionner sur le monde qui les entoure.
- En proposant aux jeunes un séjour en dehors du cadre familial.

X. Planning et programme d'activités

Dimanche 03 mars	Lundi 04 mars	Mardi 05 mars	Mercredi 06 mars	Jeudi 08 mars	Vendredi 09 mars
Départ 3h Sizun Départ 04 Guiclan Trajet	9h-11h30 G1 : Rando raquette G2 : Construction Igloo	9h-11h30 G1 : Construction Igloo G2 : Rando Raquette	A définir	A définir	Départ 8h30 Trajet
Pique- nique	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Pique- Nique
Trajet Arrivée vers 18h30	15h30- 17h30 : Ski	15h30- 17h30 : Ski	15h30- 17h30 : Ski	15h30- 17h30 : Ski	Trajet
Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	Dîner	Pique- nique
Installation et temps libre	Veillée	Veillée	Veillée	Veillée	Arrivée Guiclan 23h30- 00h Sizun 00h30-1h

Les occupations des deux matinées « à définir » seront réfléchies avec les jeunes lors du séjour en fonction de leurs envies et des possibilités :

Balades, visites, session de ski pour les jeunes skieurs aguerris (si possible, aucune garantie) ...

7h30-8h30 :

- Réveils échelonnés
- Toilette
- Petit déjeuner

9h-11h30 :

- Activités

12h-13h

- Repas

13h-15h :

- Temps libre

15h30-17h30

- Ski

17h30

- Retour au chalet

18h-19h :

- Douche
- Temps libre

19h-20h :

- Repas

20h-21h :

- Veillée « primaires »

20h-22h :

- Veillée ados
- Temps libre

21h30 :

- Coucher primaire

22h30 :

- Coucher ados

XI. Quelques règles essentielles pour le bon déroulement du séjour :

- Respect des règles de savoir vivre et respect de l'ensemble des personnes que le jeune sera amené à côtoyer durant le séjour.
- Respect les locaux que le jeune fréquentera durant le séjour.
- Respect des règles d'usage définies par l'équipe d'animation, dont :
 - ✓ L'utilisation du téléphone portable : autorisée seulement pour les ados sur les temps libre, en dehors des activités et en dehors de la présence des autres groupes de jeunes (passerelle et juniors)
 - ✓ L'utilisation de console de jeux : uniquement lors du trajet en car aller et retour. Pendant le séjour les consoles seront stockées par l'équipe d'animation.
- Respect des consignes de sécurité définies par l'équipe d'encadrement.
- Chaque jeune est responsable de ses effets personnels (téléphone, argent de poche, vêtement, montre, bijou...). L'équipe d'animation se désengage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Respect des horaires
- Que le jeune ait à sa disposition les éléments nécessaires mentionnés dans le trousseau transmis à l'ensemble des familles.

Tout manquement à l'une de ces règles pourra faire l'objet de sanction.

XII. Évaluation du séjour

Une transmission quotidienne sera faite entre l'équipe d'animation afin d'échanger sur les différents temps de la journée et sur les jeunes.

Un bilan post-séjour sera réalisé :

- Retour direct des jeunes
- Retour direct des familles
- Réunion bilan de l'équipe d'animation
- Un bilan écrit sera rédigé.